COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT - VENDREDI 26 JUIN 2026 A ST JEAN BONNEFONDS

C'est dans le « Pôle festif du Fay », à Saint-Jean-Bonnefonds, que s'est tenue l'Assemblée Générale 2026 du District de la Loire de Football.

Son président, Thierry DELOLME, a ouvert la soirée en remerciant les nombreuses personnes présentes malgré le match de l'Equipe de France à la même heure… En présentant les différentes personnalités présentes, il remercie en particulier la mairie locale, en rappelant qu'il y a 10 ans, au même endroit, son équipe était élue à la tête du District.

Date anniversaire également pour le club de Saint-Jean-Bonnefonds que rappela son président, Gilles GARDES, ravi de nous accueillir, au nom de tous les membres d'un club qui fête ses 70 ans dans une commune où le football existait déjà il y a 100 ans, mais relancé en 1956 et où des hommes forts se sont succédés. Un club dont le point d'orgue reste un remarquable parcours en Coupe Gambardella avec un match historique contre l'Olympique de Marseille. Aujourd'hui, le club est présent dans toutes les catégories, des U6 aux « + de 40 ans », avec de bonnes relations avec le District, accueillant notamment les pôles d'entrainement des U12 et U13.

Mme. le Maire, Anne GARZENA, accompagnée de son adjoint aux sports, M. Thierry CHALENCON, remercia les agents et les équipes techniques qui ont préparé la salle, en regrettant les incidents causés par un incendie dans celle initialement prévue. Dans sa commune de 7000 habitants, elle rappela les nombreuses associations, en particulier sportives avec 1600 licenciés, dont 200 au football, mais aussi quelques disciplines inédites dont le Korfball avec un titre de champion de France, et un bel objectif sur la féminisation du sport, avec le label « ville sportive » acquis depuis 2019.

Après M. Mouss HAMOUDI qui rappela quelques dates importantes parmi les manifestations du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), c'est M. Jean-Yves BONNEFOY, vice-président du Département de la Loire, chargé des sports, accompagné de M. Christian IMBERT, qui eut la tache délicate d'expliquer les baisses importantes du budget départemental, restant même très prudent sur ce qui pourra être proposé au milieu sportif pour 2027. Il remercia les instances du football pour l'énorme travail accompli par la plus grosse fédération sportive du département.

Un hommage fut ensuite rendu aux personnes récemment disparues, avec beaucoup d'émotion en particulier causée par le décès, la nuit précédent cette AG, de Joël SIMON, notre collègue bénévole du District. Hommage donc à :

- Daniel PATURAL, joueur + de 40 ans et bénévole de Lignon Couzan.
- Richard ZAPLATA, éducateur fédéral de Dervaux Chambon Feugerolles.
- Joseph PATOUILLARD, ancien secrétaire général de Dervaux.
- Gérard ROCHER, ancien président de l'Olympique St Etienne.
- Bernard GIRARD, ancien membre de la Commission d'Appel du District.

La 5ème édition du trophée Pascal-Camus, récompensant le meilleur buteur ligérien dans les championnats régionaux et parrainé par le journal « La Tribune - Le Progrès », fut présenté par Maurice PELISSIER, responsable de la communication au sein du District. Avec 20 buts inscrits dans la saison 2025/26 dont 12 durant les six dernières journées, le lauréat est Necime BOUNOUAR de St Just St Rambert, devançant Najem MTITOU (St Christo Marcenod) 19 buts, et Benoît BRUNON (Ecotay Moingt) 18 buts. Sur l'ensemble de la saison, les 19 équipes du District concernées ont inscrit 853 buts par 257 buteurs différents. C'est Olivier GUICHARD, chef des sports du journal, en compagnie des membres de la famille CAMUS, qui remis le trophée à l'heureux élu.

Les récompenses du Programme Educatif Fédéral (PEF) furent ensuite détaillées par Ludovic PUPIER, Conseiller Technique Départemental (CTD). Le lauréat 2026 est le club du secteur roannais, St Denis de Cabanne (20 pts), devant son voisin Filerin et Bonson St Cyprien (17 pts), puis Feurs et St Chamond (15 pts).

L'allocution du président DELOLME lui permit de présenter les grands volets promis et mis en valeur en cette fin de saison…

- La communication avec le nouveau site mis en place, « District en direct », très fréquenté sur les réseaux sociaux, avec notamment 285 000 vues pour les finales Jeunes à Villars, et même 327 000 vues pour les finales Seniors à St Galmier ! De plus, un projet « Intranet » qui doit fluidifier et sécuriser les échanges avec les clubs, est en bonne voie. A cet effet, le président salua l'arrivée efficace de notre jeune alternant, Kelyan JUAN.
- La refonte des textes réglementaires était une autre priorité avec ceux des championnats qu'il convenait de peaufiner, pour une meilleure cohérence, notamment avec ceux de la Ligue Aura. Le tout avec l'aide de la Commission de révision et du suivi des textes qui a découvert quelques « coquilles » à corriger…
- La partie juridique de cet important sujet était également à améliorer, une étape importante pour amener plus de rigueur et de justesse. L'arrivée au sein du District d'une jeune alternante spécialisée permet de « professionnaliser » le pôle réglementaire.

A propos de la discipline, le président tient à féliciter l'ensemble des acteurs (dirigeants, éducateurs, joueurs, arbitres), puisque nous enregistrons une baisse significative des exclusions de l'ordre de 10%, et même plus chez les Seniors. Quelques chiffres : 3500 avertissements, 450 expulsions, soit, sur la base de 350 officiels, moins de 2 expulsions par arbitre durant la saison !

Pas question cependant d'occulter les deux dossiers qui ont entrainé des suspensions lourdes, dont la mise hors-championnat d'une équipe de Jeunes…La philosophie du District ne dévie pas : la pédagogie avec la caméra embarquée ou l'exclusion temporaire, mais aussi la fermeté avec un barème disciplinaire relevé.

Un mot également sur notre « feuilleton » du football féminin pour confirmer qu'un championnat Seniors à 11 sera bel et bien organisé, et, par voie de conséquence, une Coupe de la Loire Féminines. Le président DELOLME profite de la présence de son homologue de

la Haute-Loire, M. Laurent LERAT, pour lui renouveler toute sa gratitude pour avoir accueilli dans sa compétition, les trois équipes de la Loire en attente.

Félicitations à la Commission des Arbitres qui a réalisé un sans-faute avec la promotion en Ligue des 6 arbitres présentés, et la consolidation de ses effectifs avec 408 officiels dont 56 nouveaux ! Confirmation également de la généralisation du défraiement des arbitres Seniors par virement.

La saison prochaine sera consacrée à la consolidation de nos textes et règlements, à la structuration et la professionnalisation de nos traitements disciplinaires, tout en réfléchissant sur la transformation des suspensions en matchs par des suspensions en temps, afin de visualiser plus clairement les joueurs suspendus directement sur la tablette et s'affranchir du casse-tête des purges et de son article 226.

Après l'annonce du quorum, largement atteint avec la présence de 80,46 % des voix possibles, la partie officielle de cette Assemblée Générale pouvait être annoncée… D'abord par une assemblée extraordinaire avec, pour sujet, le projet de déménagement et donc l'achat de nouveaux locaux pour sa Délégation du Roannais. C'est Jean-Marc ALLEGRE, trésorier général du District, qui présenta le projet roannais : l'idée de changer de local car subissant trop de charges de cette copropriété située Boulevard Baron du Marais à Roanne, mais aussi l'intérêt à l'achat du cabinet dentaire voisin, à hauteur de 275 000 euros. Le nouveau site choisi est situé Quai Commandant Lherminier, toujours à Roanne, dont le prix d'achat a été conclu à 515 000 euros, ce qui laisserait 240 000 euros à charge du District de la Loire, en mesure de régler cette somme sur ses fonds propres, avec, de plus, la forte possibilité de bénéficier d'une aide de la Fédération Française de Football, jusqu'à hauteur de 100 000 euros. Avec seulement 4 bulletins « contre » et 11 abstentions sur la centaine de votants, l'achat proposé pour la Délégation du Roannais est donc largement validé par cette AG extraordinaire.

L'AG ordinaire débutera par l'approbation classique, et à l'unanimité, du PV de l'assemblée 2025.

Puis, sur la réforme des règlements sportifs, les adaptations et mises en conformité de nos règlements ont toutes été validées, concernant les articles 1.1, 20 et 38.6.1.

Après une « pause fraicheur » bien méritée, l'examen des vœux fut passé en revue par l'assemblée… Parmi ceux présentés par le District, l'article 13.4 du règlement disciplinaire concernant les personnes suspendues plus de 6 mois, inscrites tout de même sur une feuille de match, l'amende proposée par les instances (500 €) a été modérée par le vote des clubs et ramenée à 250 €. Les autres concernant les articles 31.2, 25.2.4, 25.3.3, 33.1, 39.3 des règlements généraux et sportifs, ainsi que l'article 5.2 des règlements sportifs des championnats « Critérium », ont tous été adoptés.

Quant aux vœux des clubs, celui posé par St Anthème (absent à l'AG) pour la possibilité de reculer un match, avait un avis défavorable du District et a d'ailleurs été rejeté par l'assemblée. Celui présenté par les clubs Sury le Comtal et Ecotay Moingt a fait l'objet d'une longue discussion… Ce vœu était le suivant : « Tout club présentant un effectif féminin Seniors de 22 joueuses ou plus, est dans l'obligation de s'inscrire dans le championnat à 11 ». Plusieurs interventions (Ecotay Moingt, Ouches, Bussières, Bernard BROUSSET, le responsable du « pôle sportif » du District, ainsi que le président de la Haute-Loire) démontrèrent bien que ce débat était justifié, en rappelant que le football féminin du District est composé d'une cinquantaine d'équipes à 8 et une dizaine à 11. Malgré des avis partagés, ce vœu sera refusé.

Enfin, le vœu par présenté par Se. La Métare concernant une éventuelle dispense de mutation après une inactivité partielle, il a reçu un avis favorable, après avis auprès de la Ligue. Mais la question reste posée sur les frais de mutation : à suivre…

Puis, à la question posée oralement par Andrézieux Bouthéon sur la formule actuelle des U13, le CTD, Ludovic PUPIER, présenta la nouvelle architecture prévue avec un vrai cahier des charges. T. DELOLME précisa aussi qu'une compétition U14 serait, de plus, mise en place.

Moment toujours agréable avec la remise des récompenses de la LauRAFoot pour la saison 2024/25 : Feurs (champion Seniors R1 Poule A) ; As. St Etienne (champion U15 R1 Poule A et championne Seniors R1 Fém.) ; Roannais Foot 42 (champion Seniors R3 Poule D) ; L'Etrat La Tour (champion U16 R2 Poule B et challenge de la sportivité) ; Villars (champion Seniors R3 Poule E) ; Rive de Gier (challenge du fair-play U15 R2).

Invité de cette AG, M. Laurent LERAT est le plus jeune président de district (Haute-Loire) au sein de la Ligue et reconnait faire souvent appel au nôtre pour quelques conseils. Il rappelle que nos Féminines ont été accueillies sans restriction dans leur championnat et il félicite St Christo Marcenod pour sa montée en R2. T. DELOLME lui renouvelle son coup de chapeau pour cette sportivité.

Enfin, M. Hubert GROUILLER, représentant de la Ligue AURA, espère que la baisse des licenciés en Foot Animation et chez les Féminines ne va pas se confirmer… Il espère à ce sujet que les bons résultats des Equipes de France vont relancer la passion pour notre sport. Il mentionna quelques alertes qui demandent vigilance : les faux certificats médicaux, les difficultés du futsal et la malveillance sur les réseaux sociaux, invitant chacun à prendre ses responsabilités.

Le mot de la fin revint à T. CHALENCON, l'adjoint aux sports de St Jean Bonnefonds, qui apprécia le débat démocratique de cette assemblée et invita les participants à un sympathique moment convivial.

Paul BRIDEAU	Thierry DELOLME
	
Secrétaire Général District de la Loire	Président District de la Loire